

BORNE ACIER VISIBLE DE NUIT Référence : 03021

RESUME

La borne en acier visible la nuit est votre alliée pour délimiter les stationnements à toute heure de la journée et de la nuit. Grâce à son cerclage en inox, elle est visible la nuit avec la rétroprojection de la lumière des phares de voitures sur l'inox.

Avec son esthétique épurée et sa couleur noire, elle se fond dans tous les environnements.

Notre borne en acier est disponible avec une structure fixe ou une structure amovible et en deux diamètres et hauteurs :

- Ø 95 mm, hauteur de 1000 mm
- Ø 200 mm, hauteur de 702 mm

Sa fixation se fait par scellement dans plot béton (version fixe) ou sur boîtier (version amovible).

Les points forts :

- Visible de nuit comme de jour
- 2 options : fixe ou amovible
- Résistante grâce à sa structure en acier inoxydable

DECLINAISONS

Diamètre	Type de support
Ø 95 mm	Amovible
Ø 200 mm	Amovible
Ø 95 mm	Fixe
Ø 200 mm	Fixe

DESCRIPTION

En savoir plus sur la borne en acier visible de nuit

Les bornes anti-stationnement, indispensable mobilier urbain pour les villes et collectivités, sont aujourd'hui présentes en grand nombre sur les voiries.

Notre borne visible de nuit est parfaitement adaptée au milieu urbain : avec plusieurs bornes combinées, il est facile de délimiter les places de parking pour éviter le stationnement sauvage. Elle est utile pour délimiter également les zones piétonnes et protéger les bâtiments ou vitrines de magasins.

Avec sa gorge simple en inox, notre borne anti-stationnement s'implante dans n'importe quel lieu, tout en restant discrète. Elle permet néanmoins de protéger les passants contre les incivilités dans les espaces urbains.

Conçue en acier inoxydable, elle reste intacte dans le temps malgré les intempéries ou les chocs qu'elle peut subir. Peinte en noir, la borne reste sobre et se combine au reste du mobilier urbain. D'autres coloris de la borne sont [disponibles sur devis](#).

La borne visible de nuit existe en deux diamètres : Ø 95 mm avec une hauteur de 1000 mm, et un modèle de Ø 200 mm a une hauteur de 752 mm. Chacun de ces deux diamètres existe avec une option de fixation amovible (ou non).

Notre conseil : planter des bornes espacées de 1 mètre à 1,5 mètre. La préconisation pour l'implémentation des bornes de ville est de 1 borne par 1,5 mètre linéaire. Si le trottoir n'est utilisé que par des piétons qui utilisent peu cette voie, il est recommandé de laisser une largeur de 2,50 m. Il est impératif que les bornes urbaines ne deviennent pas des obstacles, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Les bornes sont rapides et faciles à installer. La première option, fixe, se scelle directement dans un plot en béton. La

seconde option, amovible se fixe sur un boîtier, fourni si vous choisissez la fixation amovible.

N'oubliez pas : lors de cette installation, une liste de facteurs doivent être pris en compte : la largeur de la chaussée et du trottoir, le trafic piétons de cette zone, les exigences d'entretien, l'organisation du stationnement...

Nous vous proposons également des modèles bornes en béton, bornes anti-bélier, en fonte, de différentes tailles, designs et coloris. [Retrouvez notre gamme de bornes complète ici.](#)

Caractéristiques de la borne en acier avec cerclage inox

La borne de visible de nuit est disponible en deux diamètres différents, voici leurs caractéristiques :

Hauteur :

- 1000 mm - Ø 95 mm
- 702 mm - Ø 200 mm

Poids :

Borne fixe

- 7 kg - Ø 95 mm
- 17 kg - Ø 200 mm

Borne amovible (potelet + boîtier amovible)

- 10 kg - Ø 95 mm
- 24 kg - Ø 200 mm

Matériau :

- Acier inoxydable
- Cerclage inox

Finition : Acier peint avec finition peinture noire ([autres couleurs sur devis](#))

Option :

- Simple
- Amovible

Fixation :

- Modèle fixe : par scellement direct dans un plot béton
- Modèle amovible : sur boîtier amovible sans couvercle

Comment poser une borne anti-stationnement ?

La borne s'implante différemment selon le modèle :

1. Pour la version fixe, la borne se scelle directement dans le sol.
2. Pour la version amovible, il est obligatoire d'y ajouter un boîtier d'amovibilité, fourni avec le potelet si l'option amovible est choisie.

Nos conseils d'implantation :

En général, il faut planter une borne pour 1,5 mètre linéaire. Cet espacement est donné à titre indicatif, car il est nécessaire de prendre en compte la largeur de la voirie et des trottoirs pour s'assurer de la distance entre chaque borne.

Quelle est la durée de vie de la borne en fonte ?

La durée de vie des bornes dépend de l'entretien et de son utilisation. Plus les bornes sont à proximité de voies de circulation, plus leur durée de vie sera courte à cause des risques de chocs.

Comment entretenir les bornes en fonte anti-stationnement ?

Les bornes en fonte sont faciles d'entretien. Pour les nettoyer, il suffit de prendre un chiffon, de l'imbiber d'un produit lustrant ou simplement d'eau savonneuse puis de rincer rapidement.